



**Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

30 km/h dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste
**Le Comité populaire lance une campagne pour réduire la vitesse
automobile dans le quartier**

Québec, le 22 février 2018 – Le Comité populaire lance aujourd’hui une campagne dans le quartier Saint-Jean-Baptiste afin d’exiger la réduction de la vitesse automobile à 30 km/h pour l’ensemble du Faubourg Saint-Jean-Baptiste. C’est sous le thème « *Dans Saint-Jean-Baptiste ... Wô les moteurs !* » que cette campagne se déroulera dans les prochains mois pour culminer par un événement public quelque part au printemps 2018. Cette demande vise l’ensemble des rues à l’intérieur du quadrilatère formé par le boulevard Honoré-Mercier, René-Lévesque et la rue Salaberry et exclut les rues partagées déjà réduites à 20 km/h.

Pour le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, cette campagne s’inscrit dans une volonté à plus long terme de développer un quartier à échelle humaine plutôt que centré sur l’automobile. Cette mesure pourrait aussi contribuer à diminuer la circulation de transit, déjà un véritable fléau dans le quartier depuis de nombreuses années. Marc Boutin, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste explique : « *Pour nous, il s’agit d’une question de volonté politique d’aller de l’avant avec une telle mesure. Les rues de nos quartiers sont d’abord et avant tout résidentielles et ne sont pas conçues pour permettre aux automobilistes de rouler à 50 km/h. Il en va de la sécurité des résidents et résidentes qui sont trop souvent obligé-e-s de marcher directement dans la rue, étant donné les nombreux obstacles rencontrés dans le quartier.* »

Ce n’est pas la première fois que le Comité populaire s’attaque aux enjeux de circulation du quartier Saint-Jean-Baptiste. En effet, à travers les années, plusieurs campagnes ont été menées sur les enjeux de circulation de transit, entre autre sur la rue D’Aiguillon. Marie-Ève Duchesne, permanente du Comité populaire, ajoute : « *Nous sommes conscient-e-s que la réduction de la vitesse comme mesure ne viendra pas à elle seule régler tous les problèmes liés à la circulation. Mais aller de l’avant avec une telle mesure enverrait d’abord un signal clair quant à la volonté politique de s’attaquer au problème décrié par de nombreux résidents et résidentes. Si la limite a déjà été réduite dans certains quartiers comme Sillery, pourquoi pas dans Saint-Jean-Baptiste ?* ».

Cette campagne, lancée officiellement aujourd’hui par la pose symbolique d’un panneau de 30 km/h sur la rue Saint-Jean, se culminera ce printemps par un événement public dans le quartier. Des actions de visibilité et de la distribution de matériel seront aussi faites dans les prochains mois. D’autres mesures afin de développer un quartier à échelle humaine et visant à réduire la circulation de transit pourraient aussi être mises de l’avant par le comité en cours de campagne.